

# CONCORDANCES 4

CAPITALISATION



GRESHAM

BANQUE PRIVÉE

# CONCORDANCES 4

CAPITALISATION

*Les plus beaux patrimoines se façonnent dans l'exigence*

# SOMMAIRE



<b>LE CONTRAT DE CAPITALISATION,</b> .....	<b>4</b>
POUR RÉDUIRE ET MAÎTRISER SON ISF	
<b>CONCORDANCES 4 CAPITALISATION,</b> .....	<b>6</b>
LA SOUPLESSE AVEC 0% DE FRAIS DE VERSEMENT	
<b>L'IMPORTANCE DU CONSEIL</b> .....	<b>8</b>
<b>GRESHAM BANQUE PRIVÉE</b> .....	<b>9</b>
<b>CONTACTS GRESHAM</b> .....	<b>10</b>

# LE CONTRAT DE CAPITALISATION,

# POUR RÉDUIRE ET MAÎTRISER SON ISF

Le contrat de capitalisation est un produit d'épargne permettant de détenir différents actifs financiers (monétaires, obligataires, en actions ou immobiliers), dans une enveloppe au fonctionnement proche de l'assurance vie.

Les différences majeures entre assurance vie et capitalisation concernent le dénouement en cas de décès et le régime fiscal ISF\*. L'assiette d'imposition à l'ISF d'un contrat de capitalisation est, par tolérance de l'administration fiscale, la valeur nominale du contrat, c'est-à-dire le total des versements effectués et non rachetés. **Les éventuelles plus-values réalisées ne sont donc pas déclarables au regard de cet impôt.** Ainsi, un contrat de capitalisation d'un montant initial de 100 000 € et qui vaut 150 000 € au bout de huit ans est toujours déclaré, au titre de l'ISF, à sa valeur d'origine, à savoir 100 000 €. Un contrat de capitalisation est donc le seul placement permettant de diminuer son ISF tout en conservant la disponibilité de ses capitaux. En effet, d'autres placements tels que la tontine, l'assurance-vie, les investissements dans les PME, les contrats d'Assurance-vie à bonus de fidélité permettent des réductions souvent plus importantes d'ISF mais toujours en contrepartie d'un blocage temporaire des sommes concernées.

Lors d'une transmission, il n'y a pas de désignation de bénéficiaires et de fiscalité privilégiée. Ainsi, en cas de décès, le contrat de capitalisation entre dans la succession, comme les autres produits de placement, hors l'assurance vie. En cas de rachat, la taxation appliquée sur les plus-values est strictement identique à celle de l'assurance vie.

## À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT DE CAPITALISATION ?

De par ses avantages spécifiques, ce type de contrat s'adresse surtout à des personnes soumises à l'ISF, ou qui vont y être soumises prochainement.

Mieux vaut également veiller à avoir réglé la transmission de son patrimoine, en utilisant notamment les avantages de l'assurance vie, avant de souscrire un tel contrat.

Dans la plupart des cas, l'idéal sera de combiner les deux types de contrats (assurance vie et capitalisation). Pour cela, il est bon de bénéficier des conseils d'un véritable spécialiste de la gestion de patrimoine qui vous aidera, après un bilan patrimonial détaillé, à choisir une solution répondant à vos objectifs et contraintes personnels.

## Principales caractéristiques du contrat Concordances 4 Capitalisation

<b>Frais d'entrée et de sortie</b>	0 %
<b>Frais de gestion</b>	1% par an
<b>Frais d'arbitrage</b>	<b>Arbitrages en ligne gratuits</b>
	<b>GRATUITS</b> pour les 12 premiers arbitrages « papier » de l'année civile. Au-delà, forfait de 25 € par arbitrage.
<b>Nombre de supports disponibles</b>	24 supports dont 1 fonds en euros
<b>Versement initial minimum</b>	10 000 €
<b>Frais spécifiques à certaines unités de compte</b>	Frais à l'entrée et sur versement pour la SCI Primonial Capimmo : 2% HT acquis à la SCI.
<b>Modalités de versements</b>	Libres ou périodiques (par prélèvement automatique)

	2015	2014	2013	2012	2011	2010
<b>Dernières performances nettes de tous frais du fonds en euros « GLT » (hors prélèvement fiscaux et sociaux)</b>	2,50 %	2,65 %	2,75 %	2,90 %	3,16 %	3,47 %

\* Fiscalité en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

# CONCORDANCES 4 CAPITALISATION,

# LA SOUPLESSE AVEC 0% DE FRAIS DE VERSEMENT

Concordances 4 Capitalisation dispose d'une gamme très large de supports financiers. Il vous offre ainsi une grande souplesse et vous permet de **construire une allocation d'actifs parfaitement en ligne avec vos objectifs et contraintes personnels**. Vous avez notamment accès à nos supports en unités de compte (unités de compte en actions, obligataires, monétaires ou immobilières) et à notre fonds en euros à capital garanti, Garantie Long Terme (GLT).

Comme l'ensemble de nos contrats d'assurance vie et de capitalisation (hors investissement dans les supports immobiliers), Concordances 4 Capitalisation vous permet de bénéficier de 0 % de frais de versement et de 0 € de droits d'entrée sur l'ensemble de vos versements.

## Un large choix de supports en unités de compte

Si votre horizon de placement est éloigné (de 5 à 20 ans), il peut être intéressant d'investir une partie de votre épargne sur des supports en actions dont les supports indiciels. Ces derniers répliquent les performances des grands indices géographiques mondiaux et des principaux secteurs d'activités. Concordances 4 Capitalisation dispose également de supports actions en « stock picking », de supports monétaires, de supports obligataires et de supports investis dans l'immobilier.

### SI VOTRE HORIZON DE PLACEMENT EST LONG (SUPÉRIEUR À 8/10 ANS), DIVERSIFIEZ AVEC DE L'IMMOBILIER

Avec l'érosion des rendements des fonds en euros et les tensions sur les marchés financiers, l'immobilier comme classe d'actifs offre une solution de diversification très intéressante.

Par rapport aux autres classes d'actifs, l'immobilier se caractérise par :

- une dé-corrélation par rapport aux marchés actions ;
- une corrélation négative par rapport aux produits de taux.

Ainsi, la classe d'actifs immobilier joue, au sein d'un portefeuille, le rôle d'un amortisseur du risque global.

Nature	Nom de l'OPCVM ou de l'UC	Classification AMF pour les OPCVM
Monétaires	Sécuri-Taux	Monétaire euro
Obligations	Stratégie Rendement	Obligations et autres titres de créance internationaux
	Stratégie Oblig 7/10	Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Immobilier	SCI Primonial Capimmo	—
	SCPI Primopierre	—
Diversifiés	Stratégie Monde	—
	Stratégie CAC	Actions des pays de la zone euro
	Stratégie Indice Allemagne	Actions des pays de la zone euro
	Stratégie Indice Europe	Actions des pays de la zone euro
Actions géographiques	Stratégie Indice Grande-Bretagne	Actions internationales
	Stratégie Indice Japon	Actions internationales
	Stratégie Indice USA	Actions internationales
	Stratégie Indice Alimentation	Actions internationales
Actions sectorielles et thématiques	Stratégie Indice OR	Actions internationales
	Stratégie Indice Pierre	Actions des pays de la zone euro
	Stratégie Indice Santé	Actions internationales
	Stratégie Indice Techno	Actions internationales
	Stratégie Indice Télécom	Actions internationales
	Stratégie EuroCovered Actions Matières Premières	Actions internationales
	Stratégie EuroActions Dividendes	Actions des pays de la zone euro
	Stratégie Consommation Luxe and Low Cost	Actions internationales
	Stratégie MidCaps	Actions des pays de la zone euro
	Stratégie Sélection PME	Actions des pays de la zone euro

Les supports en actions ne sont à envisager que pour des investissements à long terme (exemple : de 5 à 20 ans). Ils sont soumis aux variations de marché, à la hausse comme à la baisse, et présentent un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# L'IMPORTANCE DU CONSEIL



Performance, frais, souplesse de gestion, mais aussi choix de l'allocation d'actifs adaptée à l'horizon de ses projets et à son profil d'investisseur. Tout cela peut être complexe si l'analyse est réalisée sans l'aide d'un spécialiste. En outre, les choix judicieux à un instant donné ne seront pas forcément pertinents pour toute la vie.

C'est pourquoi, **sur la durée, la qualité et la permanence d'un conseil sont particulièrement précieuses.** Un véritable conseil patrimonial s'appuie sur un bilan complet, qui doit être actualisé régulièrement pour tenir compte des évolutions du contexte personnel.

C'est ce que **les Conseillers Patrimoniaux de GRESHAM Banque Privée effectueront avec vous.** Ils sont régulièrement formés aux évolutions fiscales et réglementaires, et leur mode de rémunération ne comprend aucune incitation à vendre tel ou tel placement plutôt qu'un autre. Ils sont rémunérés de la même façon qu'ils vous proposent des fonds en unités de compte ou un fonds en euros. Ils n'ont également aucun intérêt financier à vous pousser à multiplier les arbitrages. **Tout ceci garantit l'objectivité du conseil délivré.**

# GRESHAM BANQUE PRIVÉE



GRESHAM a exercé ses activités pendant plus d'un siècle comme filiale d'un groupe britannique, Legal & General, avant de rejoindre le groupe français APICIL début 2016.

GRESHAM consacre aujourd'hui son activité de Banque Privée et de Compagnie d'Assurance Vie à la gestion de l'épargne des particuliers les plus exigeants. La satisfaction de la clientèle s'appuie sur un réseau de Conseillers Patrimoniaux salariés couvrant la France entière (19 agences), proposant une approche sur mesure grâce à une expertise approfondie et une gamme étendue de solutions financières.

Fort de son savoir-faire en matière de gestion de l'épargne, GRESHAM développe également depuis une vingtaine d'années une offre de produits dédiés aux entreprises, en matière de retraite, de prévoyance et de santé. Grâce à une très forte croissance annuelle, la Compagnie dispose aujourd'hui d'une part de marché significative en assurances collectives et s'appuie sur un réseau de plus de 300 courtiers spécialisés.

**GRESHAM Banque Privée, c'est 38 000 clients, plus de 4,5 milliards d'euros d'encours sous gestion, au sein d'un groupe en forte croissance (11 milliards d'euros sous gestion).**

GRESHAM fait référence à Sir Thomas GRESHAM (1519-1579), économiste anglais et fondateur de la bourse britannique. GRESHAM fait également référence à la société GRESHAM Life, créée en 1854 en France, par laquelle le groupe Legal & General s'est implanté en France en 1934 pour y développer son activité.

# CONTACTS GRESHAM

**Pour tout renseignement ou pour rencontrer l'un de nos Conseillers Patrimoniaux :**

Appelez le **0 808 807 005** (appel gratuit de 9h à 19h du lundi au vendredi)

Connectez-vous sur **[www.gresham.fr](http://www.gresham.fr)**

## **GRESHAM**

**20 rue de la Baume**

**CS 10020**

**75383 PARIS CEDEX 08**

## **GRESHAM**

SA au capital de 15 144 874 €

RCS Paris 338 746 464

Entreprise régie par le code des assurances et soumise  
au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution  
61, rue Taitbout - 75009 PARIS

## **GRESHAM Banque**

SA au capital de 8 460 651 €

RCS Paris 341 911 576

Établissement de Crédit N°14.120

### **INFORMATIONS AUX LECTEURS**

Sauf mention contraire, les éléments contenus dans ce document sont produits par GRESHAM mais ne constituent en aucun cas un conseil personnalisé ou une proposition contractuelle et/ou commerciale. Ils sont donnés à titre strictement indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, en particulier ceux de nature fiscale.

Pour envisager des mesures adaptées à votre situation, contactez un Conseiller Patrimonial GRESHAM Banque Privée.



[WWW.GRESHAM.FR](http://WWW.GRESHAM.FR)

GRESHAM, une marque APICIL